

Réunion d'école publique

Collège Louis Armand PETITE-ROSSELLE

Réunion du 06/12/2003

Sujet : N°3

Discussion sur le constat (facultatif)

Présence : Assemblée constituée d'une majorité d'enseignants (environ 50), quelques élus et 2 parents (seulement).

Numéro 3 : vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

- Constat d'inégalité : matérielle et culturelle au niveau des familles, de moyens dans les quartiers, les communes, voire les régions.

Il ressort des réflexions de l'assemblée les propositions suivantes :

- Egalité financière : réelle gratuité scolaire (avec implication des communes, des régions et apport d'équilibre de l'Etat), l'éducation est et doit rester NATIONALE, éviter les dérives et les enjeux de la décentralisation.
- Egalité dans les apprentissages : scolarité obligatoire et respect de la sectorisation, évaluations (et non compétition), considérer les élèves dans leurs différences, valoriser les qualités, sollicitation et mise en confiance des parents, formation continue des enseignants, plus d'enseignants que de classes, plus de temps de concertation.
- Egalité dans l'orientation : chacun à sa place en fonction de son niveau, libérer plus tôt ceux qui veulent entrer dans la vie active, reconnaître socialement et financièrement les métiers et la valeur du travail.

Conclusion :

- Application de la Loi d'orientation de 1989 qui contient tous les éléments exprimés (place de l'enfant sujet, des parents, intégration de tous les enfants, maintien des IUFM et scolarité obligatoire).
- Mise en pratique des priorités énoncées (ne pas s'arrêter aux intentions).

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1 Ecole obligatoire à partir de la Grande Section Maternelle.
- 2 Baisse des effectifs : 20 élèves par classe.
- 3 Dans la formation des enseignants intégrer les notions sociologiques de base.